TRACTEUR 302



INSTRUCTIONS DE CONDUITE et D'ENTRETIEN

SOMMAIRE

Pages

I. — GENERALITES

CARACTERISTIQUES GENERALES 2
IDENTIFICATION DU TRACTEUR 3
VUES EXTERIEURES 4

II. — UTILISATION

MISE EN SERVICE 8
MISE EN MARCHE 9
APRES LE TRAVAIL

III. — ENTRETIEN

RODAGE - INSTRUCTIONS GENERALES 10
CENTRALE HYDRAULIQUE 11
ENTRETIEN QUOTIDIEN 12
— HEBDOMADAIRE 13
— MENSUEL 14
TABLEAU DE GRAISSAGE 15

IV. — PRECONISATIONS DE GRAISSAGE

GRAISSAGE QUOTIDIEN 16
— HEBDOMADAIRE 17 - 18 - 19
ENTRETIEN MENSUEL 20

V. — DOCUMENTATION

REGLAGES 21
- Pompe à combustible
- Graisseur mécanique
- Injecteur

INSTRUCTIONS 21
- Filtre à combustible
- Filtre à air
- Niveaux
- Blocage de différentiel
- Equipement électrique
- Freins indépendants
- Dispositifs de remorquage
- Attelage labour
- Départ direct sur fuel

RECHERCHE DES PANNES 23

I. — GÉNÉRALITÉS

CARACTERISTIQUES GENERALES

Moteur :	
Référence commerciale	302.
Moteur	Monocylindrique, 2 temps semi-diesel à balayage par le carter.
Refroidissement	par circulation d'eau
Cylindre	horizontal.
Alésage en mm	180.
Course en mm	210.
Cylindrée en cm³	5,334.
Taux de compression	5,5.
Puissance	32 CV à 800 t/mn.
Graissage	par pompe à débit réglable à 3 départs par pompe et injecteur.
Alimentation	
Départ	par démarreur électrique.
Poulie :	
Diamètre en mm	410.
Largeur en mm	155.
Régime en t/mn — Régime nominal du moteur	800.
Largeur maximum de la courroie à utiliser en mm	150.
Prise de force :	
Diamètre	8 cannelures de 7 mm 42×36.
Régime en t/mn	520 au régime nominal du moteur.
Hauteur au-dessus du sol	80 cm.
Rotation	sens des aiguilles d'une montre.
Régulateur	Le réglage des ressorts de ralenti est fait au départ de l'usine pour assurer une vitesse de ralenti de 400 t/mn environ.

Pneumatiques : monte de série	Roues AV 600×19. Roues AR 12,75×24. Voies AV 1,20 - 1,30 - 1,36. Voies AR 1,30 - 1,40 - 1,52 - 1,60 - 1,68.
Propulsion : (avec monte de série)	
1re vitesse	3,5 km à l'heure.
2e —	4,8 » »
3e —	6,4 » »
4e —	11,2 » »
5e —	20 » »
Marche arrière	4,4 » »
Poids du tracteur en ordre de marche	2.440 kg

IDENTIFICATION

Une plaquette rivée sur le bâti sous l'articulation du frein à pied mentionne :

1° le type du tracteur.

2° Son n° d'immatriculation.

Le n° du tracteur est également reproduit à la peinture sur l'essieu avant.

Pour toute commande ou correspondance rappeler ces indications.

VUES EXTERIEURES

(figures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9)

Figure 1

N° 1 Accélérateur à main.

N° 2 Commande à main de pompe à combustible.

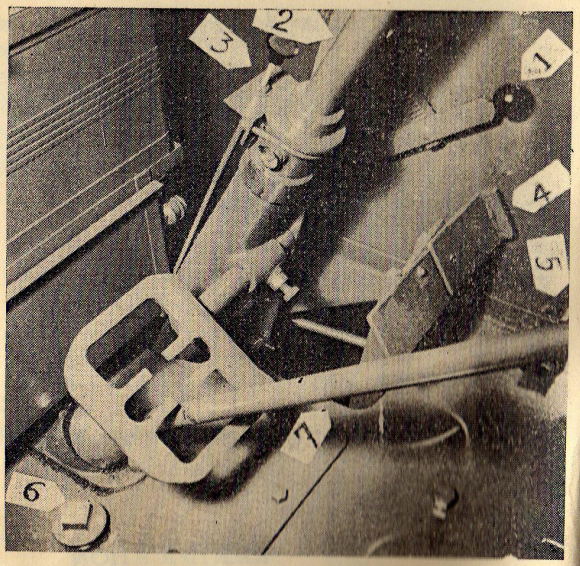
N° 3 Commande de robinet 3 voies sur tige de direction.

N° 4 Pédales de commande de freins indépendants.

N° 5 Accélérateur à pied.

N° 6 Bouchon de remplissage de boîte et pont arrière.

N° 7 Levier et grille des vitesses.



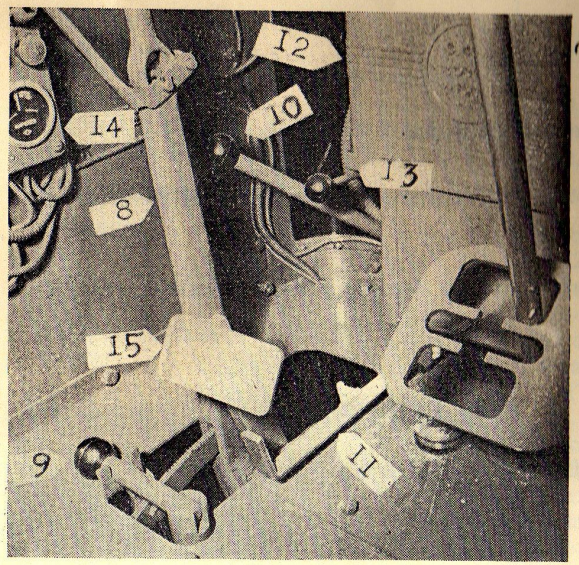


Figure 2

N° 8 Frein à main.

N° 9 Commande de blocage de différentiel.

N° 10 Commande de prise de mouvement.

N° 11 Crochet de fixation de pédale de débrayage.

N° 12 Batterie.

N° 13 Tirette de fermeture des jalousies.

N° 14 Tableau de bord avec :
clef de contact ;
commande de :
— vibreur ;
— avertisseur ;
— démarreur ;
indicateur de direction ;
commutateur.

N° 15 Pédale d'embrayage.

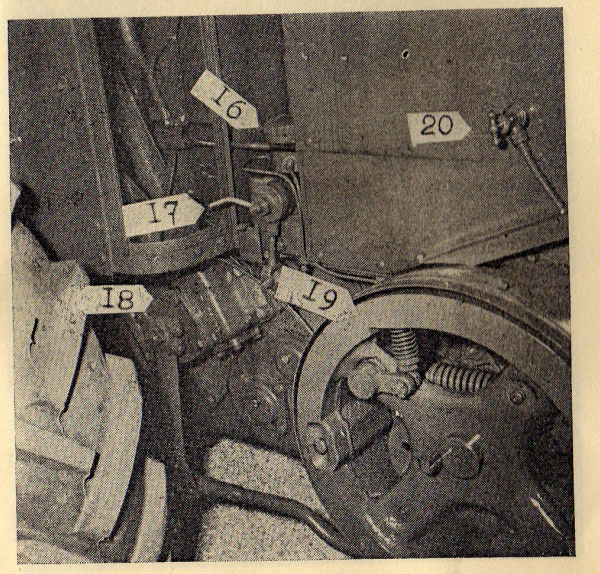


Figure 3

N° 16 Tête de graisseur.

N° 17 Commande de graisseur.

N° 18 Boîtier de direction.

N° 19 Volant régulateur.

N° 20 Robinet du réservoir à carburant.

Figure 4

N° 21 Crémaillère de commande de pompe.

N° 22 Commande à main de pompe à combustible.

N° 23 Pompe à combustible.

N° 24 Robinet à 3 voies.

N° 25 Démarreur électrique.

N° 26 Poulie de ventilateur.

N° 27 Robinet de vidange du carter moteur.

N° 28 Filtre à combustible.

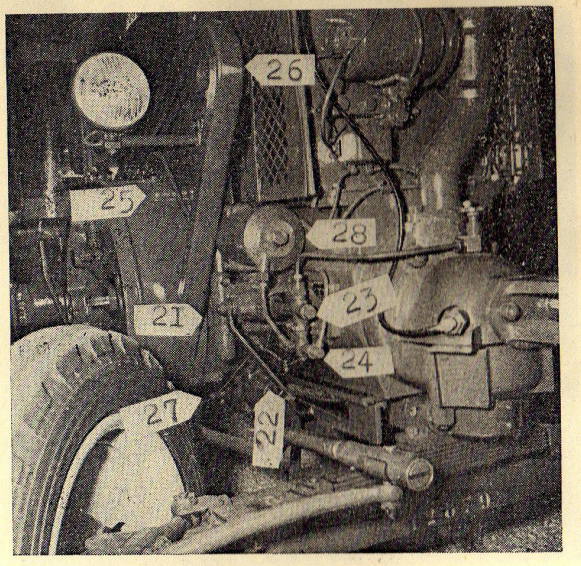


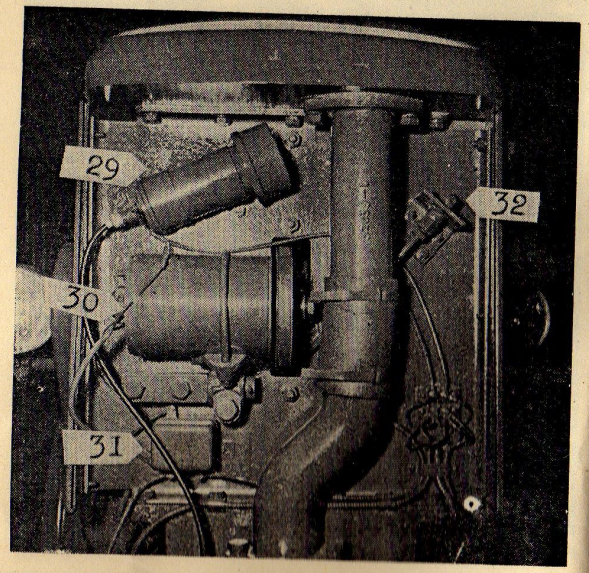
Figure 5

N° 29 Bobine-vibreuse.

N° 30 Dynamo.

N° 31 Régulateur de tension.

N° 32 Tube de pétrolage.



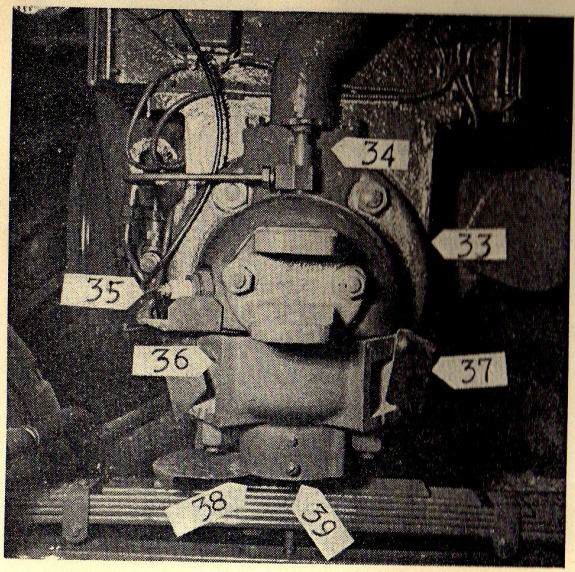


Figure 6

N° 33 Culasse.

N° 34 Injecteur.

N° 35 Bougie d'allumage.

N° 36 Enveloppe de boule.

N° 37 Volets d'aération pour chauffe à la lampe.

N° 38 Ouverture de chauffe à la lampe.

N° 39 Boule de chauffe.

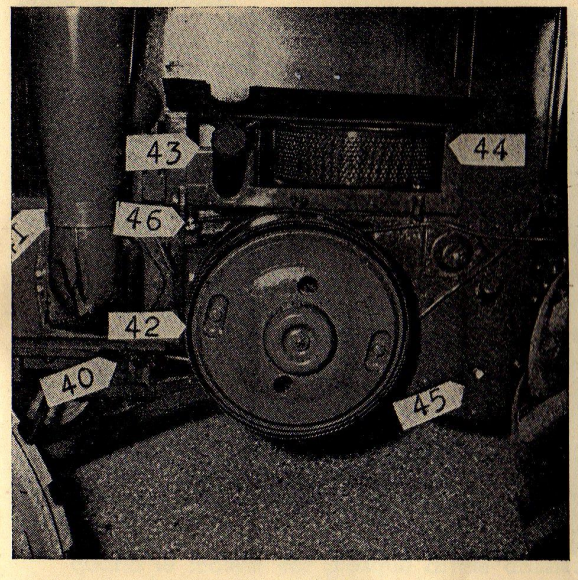


Figure 7

N° 40 Bouchon de vidange d'eau.

N° 41 Echappement.

N° 42 Volant et poulie d'embrayage.

N° 43 Remplissage du réservoir d'essence.

N° 44 Filtre à air.

N° 45 Bouchon de niveau du carter intermédiaire.

N° 46 Robinet à essence.

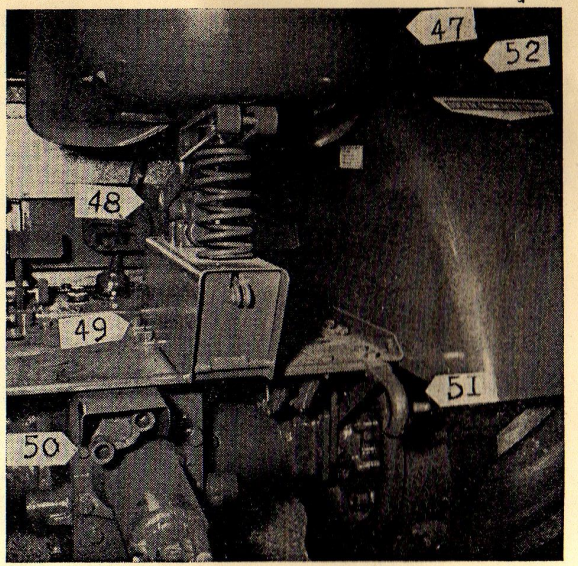


Figure 8

N° 47 Siège.

N° 48 Suspension hydraulique du siège.

N° 49 Caisse à outils.

N° 50 Prise de force.

N° 51 Crochet de sécurité.

N° 52 Feux de position.

Figure 9

N° 53 Crochet de traction.

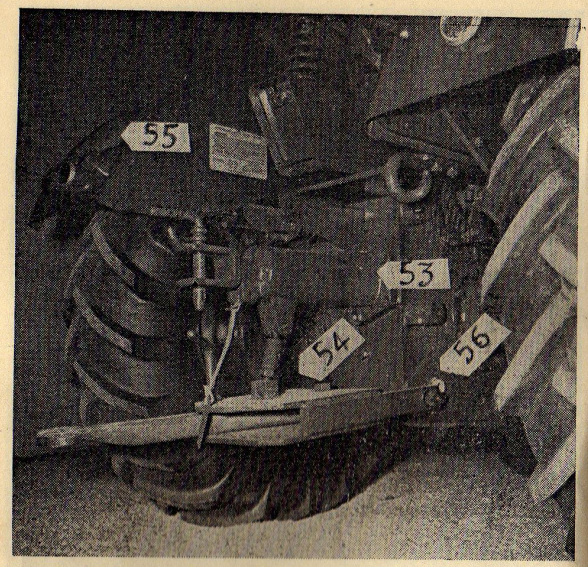
N° 54 Barre d'attelage.

N° 55 Prise de courant :

— catadioptre

— feu rouge.

N° 56 Bouchon de niveau du pont arrière et de la boîte de vitesses.



II. — UTILISATION

MISE EN SERVICE

Faire le plein ou vérifier le niveau :

1° Eau de refroidissement.

2° Huile de graissage, moteur.

3° Huile de boîte à vitesses.

4° Huile pour relevage hydraulique (éventuellement).

5° Combustible — Fuel — Essence.

Faire le graissage journalier précisé.

Il est recommandé pour le départ à l'essence d'employer un mélange essence et 5 % d'huile moteur.

MISE EN MARCHE

Les pleins étant vérifiés :

1° Tourner le graisseur mécanique à l'aide de la manivelle repère n° 17 fig. 3 (25 tours environ).

2° Ouvrir le robinet de réservoir à fuel repère n° 20 fig. 3.

3° Mettre la tirette de commande du robinet 3 voies sur la position essence repère n° 3 fig. 1.

4° Mettre l'accélérateur à main en position moyenne repère n° 1 fig. 1.

5° Pousser le contact : le voyant rouge s'allume (repère n° 14 fig. 2).

6° Amorcer la pompe à combustible en donnant quelques impulsions à l'aide de la commande à main (repère n° 2 fig. 1).

7° Tirer le contact de démarreur pendant quelques secondes et lâcher aussitôt. Pour la mise en route sans démarreur avec le vibreur et à l'aide du volant régulateur se servir de la commande à main repère n° 22 fig. 4.

8° S'assurer du sens de rotation du moteur. Si le moteur tourne à l'envers arrêter avec la commande à main de pompe et quand le moteur est presque arrêté donner quelques impulsions de pompe pour qu'il reparte dans le bon sens. Vu du côté régulateur le bon sens de rotation est à l'envers de celui des aiguilles d'une montre.

9° Laisser tourner sur l'essence pour chauffer la boule une minute environ et passer sur le fuel en tirant la commande du robinet 3 voies.

10° Dès que le moteur est chaud couper le contact du vibreur.

ARRET DU MOTEUR

Prendre la précaution de passer sur l'essence pendant 1 minute environ avant d'arrêter en mettant le vibreur. Couper le vibreur et le contact. Fermer les robinets.

L'HIVER

Vidanger l'eau de refroidissement (bouchon de vidange repère n° 40 fig. 7 sous le cylindre) ou employer un antigel en se conformant aux instructions du fournisseur de ce produit.

(L'alcool peut être employé comme antigel, 8 litres suffisent pour une température inférieure à —10°).

Fermer les jalousies du radiateur à l'aide de la tirette repère n° 13 fig. 2 et régler un refroidissement normal en ouvrant plus ou moins les jalousies.

III. — ENTRETIEN

RODAGE

Pendant les 100 premières heures ne pas dépasser la demi-charge (travaux courants, transports légers, façons superficielles).

Avant 200 heures éviter toute surcharge.

Il est recommandé de totaliser les heures de fonctionnement du tracteur et d'effectuer les opérations de graissage et d'entretien aux fréquences indiquées dans le tableau de graissage.

INSTRUCTIONS GENERALES.

Vérifier régulièrement le gonflage des pneus.

— à l'avant 2 à 2,500 kg.

— à l'arrière { 1,100 kg sur route, / 0,800 kg sur sol meuble.

Vérifier le fonctionnement des freins.

» la pompe à combustible.

» l'injecteur.

» le ventilateur.

» l'équipement électrique.

» les freins.

» le filtre à air (tous les jours en atmosphère très poussiéreuse, battage — déchaumage — hersage).

» l'échappement.

» le serrage des écrous.

» la batterie.

» le niveau et la densité de l'électrolyte (batterie).

Enduire de vaseline les bornes et têtes de câbles afin de prévenir l'oxydation.

Vérifier la bonne fixation et le bon serrage des cosses.

TENSION DES COURROIES

Pour tendre la courroie de ventilateur, enlever la grille côté poulie et tendre avec les vis qui immobilisent le support de ventilateur.

Pour tendre la courroie de dynamo, desserrer la vis de berceau de dynamo et tirer celle-ci vers l'avant pour obtenir la tension voulue, resserrer la vis, faire cette opération **après** la tension de la courroie de ventilateur.

CENTRALE HYDRAULIQUE M.G.F. TYPE SENIOR

Centrale hydraulique en deux éléments

1. — Bloc formant réservoir et comprenant le vérin, le distributeur, la prise de pression extérieure, les bras de relevage et le dispositif de commande pour vérin. séparé.

2. — Pompe commandée à partir de la prise de force par pignon à chaîne.

Pignon de pompe 18 dents.
Pignon de commande 36 dents.
Chaîne 68 maillons pas de 9,525.

Le circuit hydraulique comprend une tuyauterie d'amenée d'huile à la pompe (tube de 16/18 et une tuyauterie de refoulement de la pompe au vérin (tube de 10/14).

Le réservoir contient 5 litres d'huile BP ENERGOL AUTO SAE 20 W.

Le bloc relevage est fixé sur la plate-forme par l'intermédiaire d'un support qui porte également la pompe et le crochet d'attelage.

Le point fixe est monté à l'arrière du support d'amortisseur, dans l'axe du tracteur.

ATTELAGE	type 3 points.
Longueur des bras de relevage	255 mm.
Longueur des tiges de suspension	mini. 500 ; maxi. 700 mm.
Hauteur de l'extrémité des bras d'attelage au-dessus du sol	Position basse mini. 210 mm ; maxi. 475 mm. — Position haute : mini. 590 mm. ; maxi. 840 mm.
Hauteur barre d'attelage labour	Mini. 300 mm ; maxi. 430 mm.
Hauteur du crochet d'attelage	650 mm. environ.
Hauteur de la prise de prise de force ..	800 mm. longueur utile 60 mm.
Vitesse de rotation	520 t/mn pour 800 tours au moteur. Sens de rotation des aiguilles d'une montre en regardant de l'arrière.

Point fixe à deux positions	diamètre des trous 25,4.
Barre de poussée à rotules	diamètre des axes 25,4.
Longueur de la barre de poussée	mini. 475 mm. ; maxi. 675 mm.

NOTA : 1. Le relevage hydraulique est posé sur demande et fait l'objet d'un supplément.

2. — Consulter votre agent ou le Service Assistance de l'usine pour adaptation des remorques semi-portées avec vérin hydraulique SFV ou l'utilisation d'outils employant un vérin.

ENTRETIEN

CHAQUE JOUR

(Voir tableau de graissage et figures correspondantes)

Faire le plein :

— Du réservoir d'huile.

— Du réservoir à combustible.

— Du réservoir d'essence.

Vérifier le niveau du radiateur.

Faire le graissage à la pompe Técalémit des points suivants :

— Collier d'embrayage.

— Fourrure d'embrayage.

— Butée à billes d'embrayage.

— Axe de pignon intermédiaire.

— Marteau de pompe.

— Crémaillère.

— Arbre de ventilateur.

Vidanger l'huile qui a pu s'accumuler dans le carter moteur en ouvrant le robinet prévu à sa partie inférieure.

CHAQUE SEMAINE

(Voir tableau de graissage et figures correspondantes)

Faire le graissage à la pompe Técalémit des points suivants :

— Barre de direction.

— Articulation d'avant-train.

— Barre d'accouplement.

— Rotule de fourchette d'avant-train.

— Articulation du ressort d'avant-train.

— Pivots de moyeu.

— Axes de régulateur.

— Biellettes de régulateur.

— Axe de pédale de débrayage.

— Axe de levier de frein à main.

— Vis de boîtier de direction.

— Arbre des vitesses.

— Arbre des baladeurs.

— Commande d'accélérateur.

— Colonne de direction.

Nettoyer la cartouche du filtre à air (cartouche S.F.V. fibre - cartouche S.F.A.C. Lautrette).

Plonger la cartouche dans un bac rempli d'eau de lessive froide ou tiède (ne pas dépasser 50°). Rincer et remonter après graissage léger par pulvérisation d'huile fluide (par cartouche type S.F.A.C.).

La possession d'une cartouche de rechange réduira le temps d'immobilisation.

Vérifier la propreté du système de refroidissement (radiateur) selon travaux.

CHAQUE MOIS

(Voir tableau de graissage et figures correspondantes)

Faire les vidanges prévues au tableau de graissage.

Nettoyer :

— Le filtre à combustible.

— Les filtres de remplissage du réservoir d'huile.

Vérifier la propreté :

— de la boule,

— du système d'échappement (lumières et tuyau).

Vérifier les niveaux suivants :

— Boîte de vitesses.

— Carter de transmission.

Graisser modérément :

— Dynamo.

— Démarreur.

NOTA. — Tous les six mois, vérifier la propreté du filtre de retour d'huile (partie inférieure du carter moteur).

TABLEAU DE GRAISSAGE

ORGANES	OBSERVATIONS	LUBRIFIANT jusqu'à + 10° C	LUBRIFIANT au-dessus de 10° C
Moteur Réservoir contenance 5 litres.	Vérifier le niveau chaque jour.	**B. P. ENERGOLAUTO SAE 30**	**B. P. ENERGOLAUTO SAE 40**
Relevage hydraulique Contenance optimum 4 litres Niveau minimum 2 l. 5.	Première vidange après 100 heures de marche, vidanges suivantes toutes les 200 heures de marche du relevage.	**B. P. ENERGOL SAE 20 W**	
Boîte des vitesses Pont AR 8 litres	Première vidange après 1.500 heures, vidanges suivantes après 3.000 heures.	**B. P. ENERGOL CARTER SAE 140**	
Prise de force Carter de transmission de puissance Contenance jusqu'au niveau, 2 l. envir.	Vérifier le niveau, vidanger toutes les 3.000 heures.	**B. P. ENERGOL AUTO SAE 140**	
Boîtier de direction	Graisseur Técalémit.	**Graisse B. P. ENERGOL L. C. 2**	
Dynamo Démarreur Accélérateur à main	Graissage modéré à la burette.	**Huile B. P. ENERGOL usages domestiques**	
Organes graissés à la pompe Técalémit.	Suivant le tableau de fréquences de graissage.	**Graisse B. P. ENERGOL L. C. 2**	

NOTA. — Pour tous travaux à poste fixe nécessitant une utilisation prolongée de la prise de force (pompage) une adaptation complémentaire de graissage est prévue. Demander pour ces cas précis les instructions de montage et d'entretien au Service Assistance de la Société Française ou à votre agent S. F. V.

IV. — PRÉCONISATIONS DE GRAISSAGE

GRAISSAGE QUOTIDIEN

Le graissage des différents organes mécaniques ci-après désignés s'effectue à l'aide d'une pompe Técalémit et de graisse type BP Energol LC 2.

Embrayage

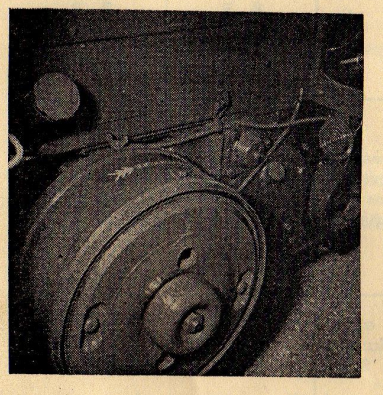


Figure 7
- Collier d'embrayage.
- Fourrure d'embrayage.
- Butée à billes d'embrayage.
- Axe de pignon intermédiaire.

Côté régulateur

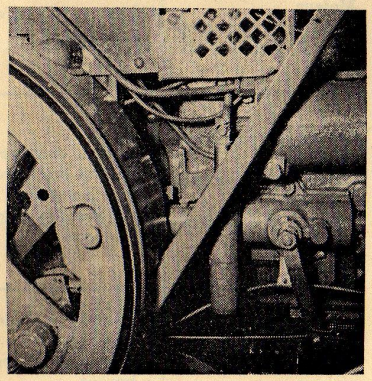


Figure 10
- Marteau de pompe.
- Crémaillère.

Ventilateur

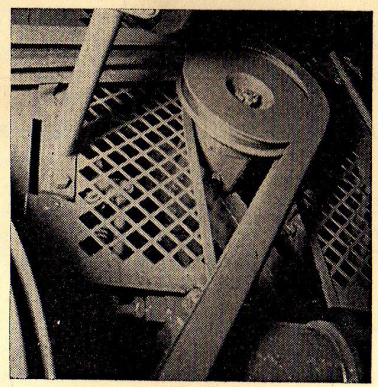


Figure 11
Arbre de ventilateur

GRAISSAGE HEBDOMADAIRE

(avec graisseur Técalémit et graisse BP Energol type LC 2)

Avant-train

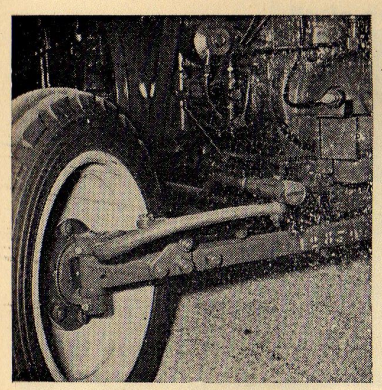


Figure 12
- Barre de direction.
- Articulation d'avant-train.
- Barre d'accouplement.

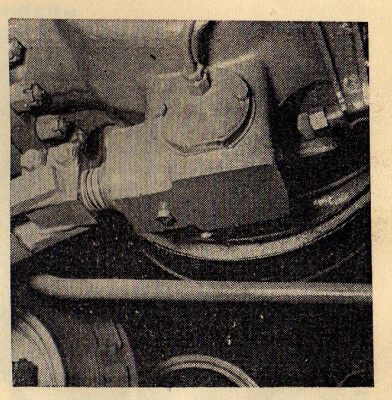


Figure 12 bis
Rotule de fourchette d'avant-train.

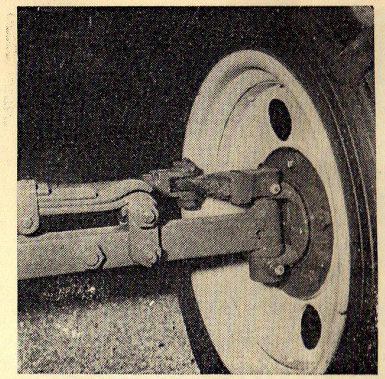


Figure 13
- Articulation du ressort d'avant-train.
- Pivot de moyeu.

GRAISSAGE HEBDOMADAIRE *(suite)*

(avec graisseur Técalémit et graisse BP Energol type LC 2)

Régulateur

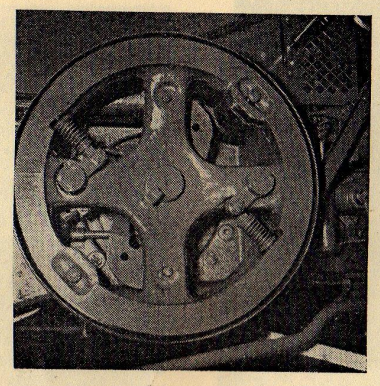


Figure 14
- Axes de régulateurs.
- Biellettes de régulateur.

Pont

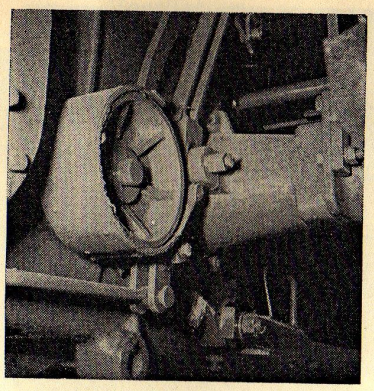


Figure 15
- Axe de pédale de débrayage.
- Axe de levier de frein à main.

GRAISSAGE HEBDOMADAIRE *(suite)*

(avec graisseur Técalémit et graisse BP Energol type LC 2)

Poste de conduite

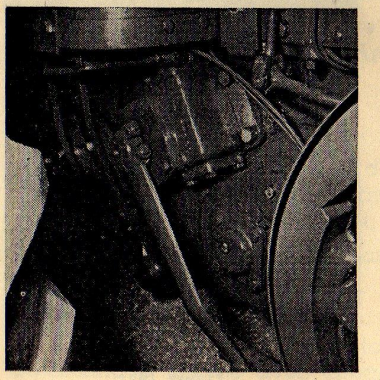


Figure 16

Vis de boîtier de direction.
Arbre des vitesses.
Arbre de balladeurs.

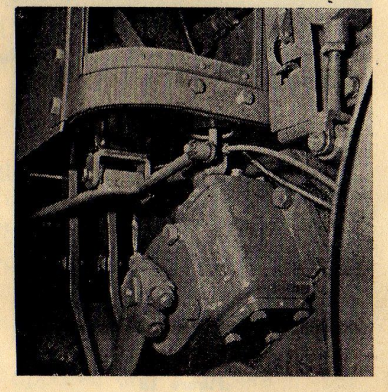


Figure 16 bis

Commande d'accélérateur.

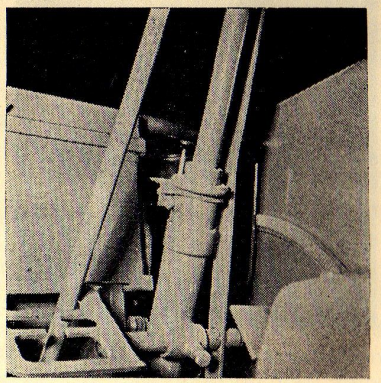


Figure 17

Colonne de direction.

GRAISSAGE MENSUEL

Pour les organes mécaniques ci-dessous, employer de la graisse BP Energol type LC 2

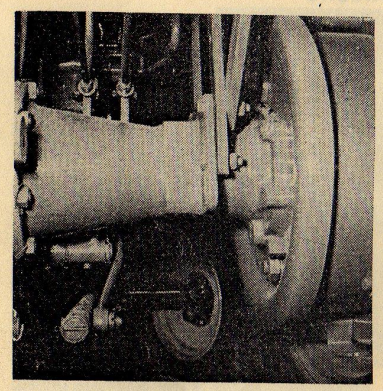


Figure 18
Axe de pédale de frein à pied
Moyeux arrière droit et gauche.

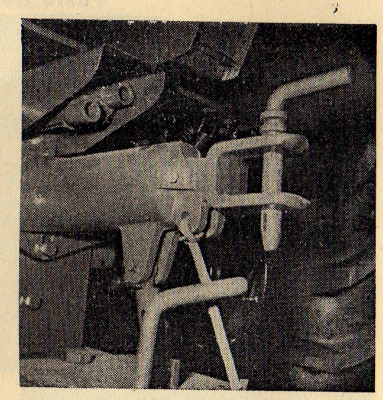


Figure 19
Crochet d'attelage.

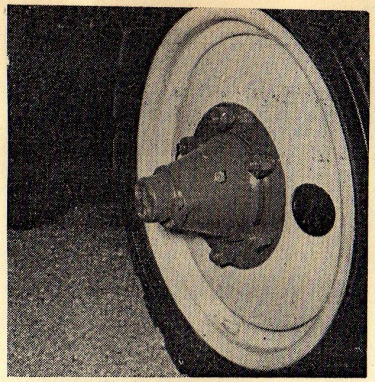


Figure 20
Moyeux arrière droit et gauche.

Dynamo
Démarreur } Graissage modéré. Quelques gouttes d'huile avec burette.

V. — DOCUMENTATION

REGLAGES

Dans tous les cas particuliers où l'usager serait embarrassé, s'adresser à l'agent régional ou à la S. F. V. qui a mis à la disposition de ses clients un service « Assistance à la clientèle » **susceptible** de lui donner tous renseignements.

Téléphoner Standard Usine 713 VIERZON — ou écrire à : Monsieur le Chef **Services Après-Vente** (Service Assistance) - Société Française, à Vierzon.

POMPE A COMBUSTIBLE.

Après une longue période d'utilisation ou par suite d'un déréglage accidentel, il est nécessaire de vérifier et régler la course de pompe à combustible (fig. 4, repère n° 23).

Le réglage sera effectué par votre agent S. F. V.

GRAISSEUR MECANIQUE.

Se conformer pour le réglage aux prescriptions de la fiche d'étalonnage fournie avec chaque appareil (fig. 3, repère n° 16).

Le réglage après la période de rôdage sera effectué par votre agent S. F. V.

INJECTEUR.

Injecteur-type S. F. V. (fig. 6, repère 34),

Pour la bonne marche du moteur, il faut desserrer légèrement le volant supérieur de l'injecteur de 1/6e ou 1/4 de tour.

En cas de panne d'injecteur, s'adresser à l'agent S. F. V. seul habilité pour le réglage.

INSTRUCTIONS

FILTRE A COMBUSTIBLE (fig. 4, repère 28).

Nettoyer le filtre à combustible tous les mois environ car son mauvais entretien est susceptible de causer des ennuis de marche.

Le purger en dévissant la vis qui se trouve à la partie supérieure (côté arrivée de fuel), ceci pour évacuation de l'air ; pour l'eau qui peut se trouver mélangée au fuel, faire la même opération avec la vis qui se trouve à la partie inférieure du filtre (côté arrivée du fuel).

FILTRE A AIR.

Nettoyer ce filtre fréquemment (tous les jours si l'on travaille en atmosphère très poussiéreuse).

Suivre les prescriptions d'entretien données page 15.

NIVEAUX.

Bâti (repère 56, fig. 9), tous les mois.

Carter intermédiaire de transmission (repère 45, fig. 7), **tous les mois.**

Ouvrir le robinet de vidange du carter moteur **tous les soirs** (repère 27, fig. 4).

BLOCAGE DE DIFFERENTIEL.

Pour se servir du crabot il faut débrayer et pousser la manette de crabot (repère 9, figure n° 2) vers la droite et d'un demi-tour environ.

Un crabot cannelé coulisse sur la fusée arrière gauche et tourne toujours avec elle.

En poussant ce crabot à droite, on le rend solidaire du corps de différentiel, ce qui oblige alors les deux roues arrière à tourner à la même vitesse.

Quand le crabot est enclenché, on doit utiliser le tracteur uniquement en ligne droite.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE (fig. 2, repère 12).

Batterie 12 volts 90 Ampères fixée à l'avant du poste de conduite (fig. 2, repère 12).

Dynamo à régulateur (fig. 5, repère 30).

Démarreur à induit coulissant et pignon d'attaque à 9 dents (fig. 4, repère 25).

FREIN A PIED (fig. 1, repère 4).

La double pédale peut commander indifféremment la roue arrière droite ou gauche ou les deux ensemble, grâce à un verrou central.

Le verrou enlevé permet, grâce à la pédale de droite, de freiner la roue droite et à la pédale de gauche, le freinage de la

Le verrou enclanché assure le freinage des deux roues. **Ne jamais circuler sur route sans enclencher le verrou.**

DISPOSITIF DE REMORQUAGE.

Le crochet de traction est fixé sur l'arrière du bâti et dans son axe.

Distance au sol : 650 mm environ (fig. 9, repère 53).

Ne pas oublier de fixer la sécurité à la broche de crochet de traction.

ATTELAGE LABOUR (fig. 9, repère 54).

Débattement latéral de 24,5 cm.

Barre d'attelage réglable verticalement.

LAMPE DE CHAUFFE.

Vous pouvez mettre votre tracteur en marche avec la lampe de chauffe.

Ouvrir les volets d'enveloppe de boule et l'ouverture de chauffe. Placer la lampe sur son support. Chauffer quelques minutes et mettre en route **sur le fuel.** Injecter à l'aide de la commande de pompe à main et balancer le volant régulateur.

LES CAUSES DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT : leur recherche

Le moteur ne part pas.

a) — Manque de combustible (réservoir vide, robinet fermé, tuyauterie d'arrivée obstruée, mélange huile-essence en proportion non convenable: pour départ essence) ;

— filtre encrassé (eau ou dépôt dans le combustible) ;

— accélérateur au point mort.

b) — Injection défectueuse (mauvais amorçage de la pompe, joint abîmé, clapets de refoulement ou d'admission fuyants, mauvaise pulvérisation de l'injecteur).

c) — Balayage ou compression insuffisante.

— le filtre à air est encrassé **(mauvaise portée des clapets d'air) ;**

— l'échappement est obstrué par la calamine.

d) — Boule (encrassée, noyée par le carburant, étanchéité défectueuse).

e) — Mécanisme en mauvais état (régulateur coincé, excentrique, piston, pied ou tête de bielle grippés ou gommés).

f) — Circuit électrique à vérifier. Bobine, vibreur, régulateur de tension, bougie (pour départ essence).

Le moteur part mais s'arrête ensuite.

a) — Manque de combustible.

b) — Injection défectueuse.

c) — Manque d'air.

d) — Mécanisme en mauvais état de marche et mauvaise combustion, encrassement (injection trop abondante, mauvais refroidissement).

Le moteur s'arrête pendant la marche à vide.

Mauvais refroidissement, injecteur à vérifier, fuite sur circuit.

Filtre, pompe, tuyauterie, injecteur, boule, échappement encrassés.

Le moteur marche irrégulièrement.

Vérifier la pulvérisation de l'injecteur, l'ouvrir légèrement, éventuellement.

Vérifier le fonctionnement du régulateur et de la pompe.

Le moteur ne fait pas sa puissance.

— injection insuffisante (course insuffisante de la pompe, ressorts boîte à clapets inversés) ;

— balayage insuffisant (le filtre à air est encrassé, clapets d'air en mauvais état) ;

— encrassement de la boule, de l'échappement ;

— segments coincés ou usés ;

— ressort de rappel de pompe n'agit pas.

Le moteur cogne.

— moteur surchargé ;

— piston frappe sur dépôts ou paroi (pied ou tête de bielle grippé).

— mauvaise pulvérisation de l'injecteur ;

— tête d'allumage trop chaude ;

— refroidissement insuffisant (manque d'eau, courroie de ventilateur détendue, radiateur encrassé, etc...).

Le moteur fume.

— fumée noire : excès de combustible.

— fumée blanche : manque d'air, le combustible est mal brûlé.

— fumée bleue : excès de graissage, l'huile de fond de carter n'est pas remontée, nettoyage du filtre et des tuyauteries).

Vérifier la tête de l'injecteur, la propreté de la boule.

Le moteur s'arrête en charge.

— le réservoir est vide.

— eaux ou dépôts dans le combustible.

— injecteur encrassé, manque de graissage, piston bloqué ou gommé, circuit d'injection encrassé, charge trop forte.

L'eau de refroidissement bout.

— moteur surchargé, graissage insuffisant, cylindre entartré, radiateur encrassé, vitesse du ventilateur insuffisante (courroie détendue), filtre à air sale.

Les descriptions et illustrations de cette notice sont données à titre indicatif. La Société Française Vierzon se réserve d'apporter les modifications de détails ou d'accessoires qu'elle jugerait utiles.

juin 1956